



http://www.aves.be/images_juillet/alouette_luluCFa0706Hermalle2723a.jpg

Bretagne (source DIREN)

Espèce déterminante pour la création de ZNIEFF

Systematique :

Lullula arborea arborea
(Linnaeus, 1758)

Règne : Animalia

Embranchement : Chordata

Sous-embranchement : Gnathostomata

Classe : Aves

Sous-classe : Passerae

Super-ordre : Passerimorphae

Ordre : Passeriformes

Sous-ordre : Passeri

Famille : Alaudidae

Nom français : Alouette lulu

Espèce réglementée

Source INPN

 **Protection**

Communautaire :

Directive Oiseaux : Annexe I

International :

Convention de Berne : Annexe III

De portée nationale :

Oiseaux protégés : Article 1

Liste rouge Oiseaux nicheurs de France métropolitaine (LC)

Liste rouge mondiale de l'UICN (LC) *Préoccupation mineure*

Textes ci-dessous d'après le site « <http://www.oiseaux.net/oiseaux/alouette.lulu.html> »

Description

L'alouette lulu ressemble à l'alouette des champs, mais elle est légèrement plus petite. Sa queue est plus courte et sa teinte tire davantage sur le roux. Les plumes de sa queue sont brun foncé. Les rectrices extérieures ont une grande pointe de couleur crème, ainsi que le bord extérieur. Les autres plumes de la queue ont une pointe crème qui va en diminuant. La couleur de la tête est nettement indiquée par la tache sombre des oreilles et la bande claire du sourcil s'étire jusqu'à la nuque où les petites plumes sont duveteuses et forment une petite houppe dressée. Les parties inférieures portent une bande pectorale formée de longues stries sombres qui s'étendent aux flancs. La femelle a le même coloris que le mâle. Les oisillons ont l'intérieur de la bouche jaune. La langue porte une tache noire sur la pointe et une grande tache noire sur les deux côtés.

Habitat, mœurs et reproduction

L'alouette lulu fréquente les boisements clairs, plus particulièrement les conifères surtout s'ils possèdent des secteurs pierreux ou sablonneux entrecoupés de champs. Elle apprécie beaucoup les coupes. On la trouve également dans les secteurs de landes à bruyères qui alternent avec les prés et les zones boisées. Elle évite les végétations touffues, ombreuses et humides.

Les zones boisées sont les secteurs pour la reproduction et le repos nocturne (perchée). Dans le Morbihan, elle préfère les parcelles un peu sèches, orientées vers le sud (sud, sud-est, sud ouest).

L'alouette lulu niche en Europe Orientale du Danube jusqu'à l'Oural, en Asie Mineure, et dans l'extrême sud de la Scandinavie. Les oiseaux qui occupent une position septentrionale migrent en hiver en direction de l'Europe du Sud. En Europe Occidentale (France, péninsule ibérique, Italie) et dans la partie occidentale de l'Afrique du Nord, les populations sont plutôt sédentaires ainsi que dans les Balkans.

Enfoui dans le sol, le nid est souvent placé à l'abri d'une plante ou au pied d'un jeune arbuste qui le dissimulent parfaitement. La femelle le construit avec des herbes sèches, de la mousse et des petites racines méticuleusement disposées. L'intérieur de la coupe est garni de matériaux plus raffinés, des crins ou occasionnellement des duvets végétaux. L'alouette lulu mène à terme deux ou trois couvées par saison, dès mars, en mai-juin, et éventuellement en juillet-août si les conditions sont favorables.

Chaque ponte est constituée de trois ou quatre oeufs de couleur blanc grisâtre finement tachetés de brun rouge et gris. La femelle couve seule en moyenne pendant deux semaines. Les jeunes séjournent au nid entre 9 et 15 jours et le quittent souvent avant de savoir voler. Les parents prennent tous deux grand soin des petits, pendant à peu près le même laps de temps.

■ **Chant**

L'Alouette lulu grisolle, tire-lire, turlute. Son *chant* est vraiment remarquable de beauté et bien des gens considèrent cet oiseau comme meilleur chanteur que le rossignol. Certes, l'alouette chante pendant le jour mais c'est de préférence par nuits claires qu'elle nous fait entendre ses trilles flûtées qui durent au moins une minute et qu'on peut retranscrire de la façon suivante : 'lullulullu' et 'duliduli'.

■ **Comportement**

Partant le plus souvent de la cime d'un arbre, le mâle survole son territoire d'un vol presque vertical ; exécutant des courbes et des spirales avec des coups d'ailes lents. Ce vol libre est typique des alouettes. Puis, il redescend sur l'arbre ou au sol, à la verticale ou de biais. Durant les jours ensoleillés du mois de mai, le mâle exécute près de la moitié de ses chants en plein vol. L'alouette lulu n'est pas très grégaire. Elle vit en couples ou en petits groupes familiaux mais elle est parfois associée à des alouettes des champs en période hivernale. Elle se nourrit au sol mais elle se perche volontiers sur des arbres ou sur des buissons en saison de nidification.

■ **Régime**

L'alouette lulu se nourrit essentiellement d'insectes et d'araignées pendant la saison de reproduction. A partir de l'automne et pendant toute la saison hivernale, son menu est composé de graines et de semences que l'oiseau saisit en se tapissant au sol.



© J.Fourge
http://www.chemindemots.be/page3/files/page3_blog_entry12_1.jpg